

Conseil Municipal

11 mars 2025

Compte administratif 2024

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 689 334,14
	Réalisé :	1 231 929,12
	Reste à réaliser :	191 458,00

Recettes	Prévu :	1 689 334,14
	Réalisé :	718 929,10
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	1 628 585,22
	Réalisé	725 145,05
	Reste à réaliser	0,00

Recettes	Prévu	1 628 585,22
	Réalisé	1 776 912,25
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-	513 000,02
Fonctionnement		1 051 767,20
Résultat global		538 767,18

Compte administratif 2024 - Affectation du résultat

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	254 118,69
- un excédent reporté de :	797 648,51
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 051 767,20
- un déficit d'investissement de :	812 155,08
- un excédent d'investissement cumulé de :	299 155,06
- un déficit des restes à réaliser de :	191 458,00
Soit un déficit de financement de :	704 458,02

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
▪ Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent	1 051 767,20
▪ Affectation en réserve (1068)	704 458,02
▪ Résultat reporté en Fonctionnement (002)	347 309,18
▪ Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	513 000,02

Vote des taux 2025

Les conseils municipaux votent chaque année les taux des taxes foncières, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non meublés non affectés à l'habitation principale. Les taux doivent varier dans une même proportion par rapport aux taux des taxes appliqués l'année précédente.

Effet sur la part communale des impôts locaux +15€ en moyenne/an
(hors autres variations: CC, TOM, Département, région)

► Taux 2024 (sans changement depuis 2017)

Taxe d'habitation : 13,32%

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 33,64%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 57 %

► Proposition 2025

Taxe d'habitation : 13,7%

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34,64%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 58,69 %

Budget Primitif 2025 - Dépenses de fonctionnement

Objectif limiter au maximum l'augmentation des dépenses tout en tenant compte des obligations communales : des choix ont été nécessaires

- 011 : +4,6%

Provision pour les réparations de l'ascenseur (salle des fêtes) +10 000€

Défense incendie (réparations de 5 bornes en attente depuis 1 an) +12 000€

Augmentation de la prime d'assurance 2025 +1 500€

Conventions actes urbanisme +4 000€

=> Des contractions sur de nombreuses lignes (fournitures diverses, Bibliothèque -1000€/budget au minimum 1€/hab)

- 012: -4,7%

Augmentation de la cotisation patronale CNRACL +3 pts / + 5 000€

1 poste en disponibilité <6mois : crédits prévus au budget en cas de retour de l'agent dans la collectivité au 1/7/25 (obligation)

Retour au 1/7/2025 à 2 postes aux services techniques (au lieu de 2,5)

- 65 : - 8%

Ajustement des indemnités de fonction au plus près du réel, très forte diminution des subventions aux associations (maintien d'une unique possibilité - limitée - liée à la convention avec la Bibliothèque pour financement de spectacle)

- 66 : +150%

Totalité des intérêts du prêt de la rue d'Enfer. Début du remboursement du capital en 2026 (capital sur le budg. Inv.)

Chap.	Désignation	Budget 2024	Budget 2025
011	Charges à caractère général	252 075,00	263 718,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	362 976,75	345 514,73
014	Atténuations de produits	63 500,00	57 990,00
65	Autres charges de gestion courante	117 736,00	107 959,50
66	Charges financières	20 266,71	50 000,00
67	Charges spécifiques	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		61,50
023	Virement à la section d'investissement	807 728,66	348 240,39
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 802,10	8 728,60
	Total Général	1 628 585,22	1 182 713,18

Budget Primitif 2025 - Dépenses d'investissement

001 : Déficit investissement 2024 reporté

16 : Emprunts salle des fêtes et parking de l'église

204 : Enfouissement réseaux de la rue d'Enfer (reste 125 000€ de 2024 à payer) + 10 000€ pour travaux éventuels sur éclairage public

21 Projets communaux :

- Aménagement centre bourg : aménagement de la rue du 8 mai phase 1 (devis signé en 2024)
- Aménagement du cimetière : travaux à prévoir sur le caveau communal
- Salle des fêtes : travaux d'étanchéité sur la toiture
- Services techniques: achats/ remplacement de matériels éventuels (tronçonneuse, tondeuse, panneaux de signalisation...)
- Ecole : changement du chauffage de la garderie et mise aux normes électriques du bâtiment
- Rue d'Enfer : Travaux de voirie
- Autres bats publics : Aménagement « passerelle de la prairie d'août »

<i>Chap./Opé.</i>	<i>Désignation</i>	<i>Report 2025</i>	<i>Proposition 2025</i>	<i>Total Budget 2025</i>
001	Déficit d'investissement reporté		513 000,02	513 000,02
40	Opérations d'ordre	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	68 000,00	68 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	124 953,54	10 000,00	134 953,54
21	Immobilisations corporelles	66 504,46	1 030 517,87	1 097 022,33
	11 Aménagement centre bourg	10 143,41	15 000,00	25 143,41
	12 Sentiers de randonnées		2 000,00	2 000,00
	13 Aménagement cimetière		10 000,00	10 000,00
	22 Salle des fêtes		5 000,00	5 000,00
	32 Services techniques		10 000,00	10 000,00
	34 Batiment Mairie		8 446,37	8 446,37
	35 Batiment école		18000,00	18 000,00
	43 Maison des associations		5000,00	5 000,00
	52 Rue d'Enfer - Bassins de rétention	56361,05	905071,50	961 432,55
	62 Parking station épuration		2 000,00	2 000,00
	63 Autres batiments publics		50 000,00	50 000,00
	Total Général	191 458,00	1 623 517,89	1 814 975,89

Budget Primitif 2025 - Recettes d'investissement

10 : Comprend le versement 704 458 (affectation en réserve) et le transfert de TVA. Pas notification à ce jour du montant définitif du FCTVA, prévision à 120 000€. S'il est supérieur, pourra donner lieu à une DM.

13 : Sont indiquées ici les soldes des subventions 2023 et 2024 qui restent à percevoir. Les subventions 2025 ne sont pas encore accordées et notifiées et donc n'apparaissent pas. Leur notification pourra donner lieu à une DM.

16 : Dernier versement de l'emprunt pour la rue d'enfer.

⇒ Face à l'incertitude budgétaire sur les financements et les recettes d'investissement, le budget d'investissement a été optimisé pour éviter les mauvaises surprises (forte baisse du rendement des subventions possible). Hors rue d'Enfer, les projets ont été priorisés et limités.

⇒ Rappel de l'objectif à l'issue des travaux de la rue d'Enfer d'un remboursement partiel anticipé sans frais du prêt pour éviter une trop grosse charge sur les remboursements futurs (chap 16 x2,5 en 2027 sans changement) et une forte contrainte sur l'ensemble du budget.

Les éventuelles recettes supplémentaires en investissement pourront être affectées à cela.

Chap.	Désignation	Total Budget
10	Dotations, fonds divers et reserves	824 458,02
13	Subventions d'investissement reçues	268 184,88
16	Emprunts et dettes assimilés	365 364,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	348 240,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 728,60
	Total Général	1 814 975,89

Budget Primitif 2025

Investissement :

Dépenses :	1 623 517,89
Recettes :	1 814 975,89

Fonctionnement :

Dépenses :	1 182 713,18
Recettes :	1 182 713,18

Pour rappel, total budget :

Investissement :

Dépenses :	1 814 975,89 dont 191 458,00 de RAR
Recettes :	1 296 965,87 dont 0,00 de RAR

Fonctionnement :

Dépenses :	1 182 713,18 dont 0,00 de RAR
Recettes :	1 182 713,18 dont 0,00 de RAR